

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SUZANNE RAYMOND, SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL, QUE:

Los de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Saint-Paul, qui sera tenue lundi, le 9 mai à 19 :30h à la salle communautaire située au 386, rue Principale à Lac-Saint-Paul, le rapport financier de la municipalité et le rapport du vérificateur externe seront déposés, tel que requis par la Loi.

DONNÉ À LAC-SAINT-PAUL, CE 21 ième JOUR DU MOIS D'AVRIL 2011.

Suzanne Raymond, secrétaire-trésorière, directrice générale